

<http://www.snetap-fsu.fr/L-abondement-significatif-du.html>



**L'abondement significatif du
budget de l'enseignement
agricole doit profiter en
priorité au service public. Il
faut dès aujourd'hui amplifier
les mobilisations.**

date de mise en ligne : mardi 6 décembre 2005

- Nos Actions - Archives - 2005-06 - Archives -

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Un budget amendé, des engagements remis en cause

Le budget de l'enseignement agricole, s'est trouvé au c¹/₂ur des discussions budgétaires tant à l'assemblée nationale qu'au sénat.

Un budget abondé de manière significative.

Les nombreuses interventions des parlementaires pour dénoncer l'insuffisance du budget de l'enseignement agricole, malheureusement le plus souvent ciblées autour des MFR et du [CNEAP](#) qu'autour des établissements publics, ont abouti au vote d'amendements qui l'ont notablement conforté (Il faut cependant signaler que cela s'est fait à chaque fois au détriment de l'éducation nationale ou d'autres services du ministère de l'agriculture).

- Après les **15,5 millions d'euros** votés par l'assemblée nationale (8 pris sur le budget de [l'EN](#) et 7,5 redéployés au ministère de l'agriculture) c'est le sénat qui abonde à nouveau le budget de l'enseignement agricole de **15 millions d'euros** (à nouveau 11 millions pris sur le budget de [l'EN](#) dont 7 ciblés sur l'aide sociale, et 4 autres à nouveau redéployés sur le budget de l'agriculture).
- C'est donc pour l'instant **30,5 millions d'euros** qui viennent d'être ajoutés au budget de l'enseignement agricole.
- C'est dans ces perspectives que **le DGER** et le cabinet de Dominique Bussereau, sous la pression des personnels, se sont engagés à conforter le budget des établissements d'enseignement agricole public, la DGER chiffrant à 5 millions le rattrapage nécessaire pour rétablir la [DGH](#).

Des inquiétudes lourdes sur la tenue des engagements pris. Des détournements possibles.

- Une lecture attentive des débats au sénat fait cependant naître de **grosses inquiétudes**, inquiétudes confortées par le retard mis par le cabinet à procéder à la répartition des crédits supplémentaires obtenus, et à la mise en ¹/₂uvre des engagements notamment par le rétablissement de la DGH et de nouvelles propositions de structures.
- Il semble en effet que le ministre se soit engagé en réponse à certaines interpellations, à **financer les chambres d'agriculture pour l'organisation des stages de 6 mois préparatoires à l'installation, en utilisant une partie des crédits dégagés (6 millions d'euros), procédant ainsi à ce qui pourrait bientôt apparaître comme un véritable détournement de fonds.**
C'est maintenant aux personnels de contraindre le gouvernement à tenir ses engagements en faveur de [l'EAP](#).
- Plus que jamais la pression des personnels doit s'exercer pour qu'**aucune décision de structure ne soit actée avant que ne soient définitivement connus les moyens complémentaires attribués au public.**

Un [CTPM](#) hors de la réalité, une intervention du SNETAP

devant les [SRFD](#) réunis à Paris.

Au moment où les personnels des établissements d'enseignement agricole public luttent pour la survie de leurs établissements et celle du service public, le **CTPM était convoqué sur un ordre du jour qui en dit long sur les priorités affichées dans notre Ministère :**

Création du conseil général de l'agriculture et de l'environnement,

Création d'une agence d'information et de communication,

Report de la limite d'âge pour la retraite du directeur de l'établissement public de Chambord (68 ans)

Information sur la réforme de l'administration départementale de l'état.

Face à ce décalage invraisemblable, les organisations du CTPM ([FSU](#), [CFDT](#), [UNSA](#), [CGT](#), [SUD](#)) à l'exception de [FO](#) qui se déclare cependant d'accord sur le fond, ont décidé de boycotter ce CTPM totalement déconnecté de la réalité et des préoccupations des personnels. ([voir déclaration des 5 organisations ayant boycotté le CTPM.](#))

- Pour leur part, les représentants du SNETAP ont décidé d'aller faire une **intervention devant les SRFD à l'occasion de leur réunion à Paris.**
- Malgré l'opposition de la DGER le SNETAP a, pour rétablir la vérité des chiffres et des faits, rappelé aux SRFD la situation de l'EAP, et surtout le traitement inéquitable dont il est l'objet, notamment dans le cadre de la discussion budgétaire.
- Le SNETAP a appelé les SRFD, à faire de nouvelles propositions de structures, prenant en compte les arbitrages à venir.
- Il leur a rappelé le rôle qu'ils pouvaient jouer dans la défense du service public, aujourd'hui condamné par les pouvoirs publics.

Amplifier la mobilisation, exiger le rétablissement de la DGH, exiger de nouvelles propositions de structures pour la rentrée 2006, de nouvelles ambitions pour le service public.

Le SNETAP exige une nouvelle fois que les engagements pris soient tenus,

- il exige que les moyens complémentaires obtenus pour l'enseignement agricole soient utilisés pour la défense des établissements publics,
- il s'opposera et dénoncera toute tentative de détournement.

Considérant qu'aucune décision de structure ne peut être actée avant que les arbitrages budgétaires ne soient rendus,

- il s'opposera à toute nouvelle réunion d'instances délibérative qui se tiendrait sur des bases inchangées.

- **Il appelle les personnels à amplifier les mobilisations en cours,**
- A faire de la semaine du 12 au 16 une véritable semaine d'action régionale, à se réunir en assemblées générales et à organiser des manifestations auprès des DRAF et des SRFD, à exiger de nouvelles propositions de structures sur la question des structures.
- Déterminé à construire une mobilisation d'ampleur dès la rentrée de janvier, il appelle tous ceux qui se reconnaissent avec lui dans la défense du service public, à construire un mouvement porteur de plus d'ambition pour l'enseignement agricole public : **Un vrai projet pour l'enseignement agricole public, un collectif pour l'enseignement agricole public.**